

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20221208-D107-1222-DE
Date de télétransmission : 13/12/2022
Date de réception préfecture : 13/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 25
- votant par procuration 4
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 9 décembre 2022

xxx

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 8 décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le premier décembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelynne BAILLEUL Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO,
M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ,
Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M.
Thierry GIMAY, Mme Djémaïa TAKARLI, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Damien AUBE	qui donne pouvoir à	M. Yves GIMAY
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Arlette LECACHEUR est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.107/12.22

Objet : Tarifs municipaux 2023

- Tranches de quotient familial
- Tarifs soumis à quotient
- Autres tarifs municipaux

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 08.12.2022

Délibération n°: D.107/12.22

Objet : Tarifs municipaux 2023
▪ Tranches de quotient familial
▪ Tarifs soumis à quotient
▪ Autres tarifs municipaux

Monsieur BELGHACHEM rappelle que chaque année, le Conseil Municipal fixe, par délibération, les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier.

Au titre de l'année 2023, une revalorisation de 6 % des tarifs municipaux est proposée.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Considérant que les tarifs appliqués pour la restauration (salle de restauration rue du Lin et portage des repas à domicile), sont assujettis à la TVA et par conséquent, que le vote porte uniquement sur le montant HT,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de revaloriser les tranches de quotient familial pour les activités du centre de loisirs, des classes découvertes et autres tarifs municipaux soumis à quotient et par conséquent, de les fixer comme suit pour l'année 2023annexe n°1
- de revaloriser les tarifs municipaux pour l'année 2023 comme indiqué dans les annexes jointes à la présente délibération ; étant précisé que lesdits tarifs entreront en application dès le 1^{er} janvier 2023 :
 - Structures Petite Enfance (multi-accueil "Familia" et halte d'enfants Ribambelle) annexe n°2
 - Ludothèqueannexe n°3
 - Accueils périscolairesannexe n°4
 - Garderie accueil de loisirs "La Cayenne"annexe n°5
 - Repas servis dans les restaurants scolaires.....annexe n°6
 - Repas servis dans la salle de restauration, rue du Lin et portage des repas à domicileannexe n°7
 - Concessions aux cimetières
 - Foires et marchés
 - Manifestations
 - Droit de stationnement des taxis
 - Centre de loisirs (tarifs soumis à quotient familial).....annexe n°9

}annexe n°8

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 08.12.2022

Délibération n°: D.107/12.22

Objet : Tarifs municipaux 2023

- Tranches de quotient familial
- Tarifs soumis à quotient
- Autres tarifs municipaux

Pour mémoire, les tarifs des salles du Centre de Loisirs, salle des Aulnes et la salle Thiers, objets des annexes 10, 11 et 12 font l'objet d'une délibération séparée proposée au vote du présent Conseil Municipal (délibération n° D.115/12.22).

A noter : L'application des arrondis à 5 centimes sur les tarifs municipaux est effectuée, afin de résoudre la problématique des pièces de 1 et 2 centimes pour les usagers et les services municipaux.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME DJEMAÏA TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,


Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,


Arlette LECACHEUR.

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL 2023

**POUR CENTRE DE LOISIRS, CLASSES DE DECOUVERTES ET AUTRES TARIFS MUNICIPAUX
SOUVIS A QUOTIENT**

Tranches	Quotients 2022	Quotients 2023 applicables
A	Jusqu'à 611	Jusqu'à 647
B	de 612 à 783	de 648 à 830
C	de 784 à 956	de 831 à 1013
D	de 957 à 1140	de 1014 à 1209
E	de 1141 à 1332	de 1210 à 1412
F	de 1333 à 1523	de 1413 à 1615
G	plus de 1524	Plus de 1616

1) Multi accueil Familia et Halte d'enfants Ribambelle

Taux de participation familiale par heure facturée en accueil collectif

Ce taux de participation pour l'année 2023 est le suivant :

	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille de 4 à 7 enfants	Famille de 8 à 10 enfants
Taux de participation horaire en % de ressources mensuelles	0,0619%	0,0516%	0,0413%	0,0310%	0,0206%

2) Participation pour les sorties

Libellé	Tarifs 2022	Tarifs 2023 applicables
Participation pour les sorties	2,60	2,75

TARIFS 2023

TARIFS DE LA LUDOTHEQUE

Pour les familles

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Inscription annuelle (3 locations de jeux de base gratuites pour 3 semaines)	24,25	25,70
Inscription annuelle Extérieurs (3 locations de jeux de base gratuites pour 3 semaines)	-	32,15
Location d'un jeu de base (pour 1 semaine)	1,20	1,30
Location d'un jeu en bois (pour 1 semaine)	3,90	4,10
Location d'un jeu géant pour anniversaire (pour 1 semaine)	6,50	6,90

Pour les structures ou associations Lillebonnaises

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Inscription annuelle	25,95	27,50
Prêt gratuit de 5 jeux pour une période (De vacances à vacances ou période définie avec l'association)		

Pour les structures et associations non Lillebonnaises

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Inscription annuelle	-	34,40
Location d'un jeu de base (pour 15 jours)	1,20	1,30

TARIF DE LA LUDOTHEQUE 2023 (suite)**Visite des usagers (familles non inscrites et groupes)**

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Tarif par visite et par enfant Lillebonnais	1,20	1,30
Tarif par visite et par enfant non Lillebonnais	-	1,65

Pénalité de retard

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Par Jeu (par semaine)	0,60	0,65

TARIFS 2023

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR

DANS LES ECOLES MATERNELLES GLATIGNY, E. TRIOLET ET CLAIRVAL
DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES GLATIGNY, CLAIRVAL ET PREVERT

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
<u>Participation des familles</u>		
<u>Tranches de quotient A et B</u> (Par séance)	0,95	1,05
<u>Tranches de quotient C, D et E</u> (Par séance)	1,45	1,50
<u>Tranches de quotient F et G</u> (Par séance)	1,90	2,05

TARIFS 2023**GARDERIE ACCUEIL CLSH**

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Garderie du matin	1,05	1,10
Garderie du soir	1,05	1,10

TARIFS 2023**TARIF DES REPAS SERVIS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES**

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
<u>Tranches de quotient A et B</u>	1,00	1,00
<u>Tranches de quotient C, D et E</u>	3,00	3,20
<u>Tranches de quotient F et G</u>	3,35	3,55
<u>Tranches de quotient H + Tarif extérieur</u>	4,15	4,40
<u>Instituteurs, stagiaires, visiteurs</u>	4,50	4,75

TARIFS 2023

**REPAS SERVIS DANS LA SALLE DE RESTAURATION, RUE DU LIN
ET PORTAGE A DOMICILE**

Assujettissement à la TVA à 10 %

L'augmentation des tarifs concernant les repas servis dans la salle de restauration, rue du Lin et portage à domicile sera applicable dès le 1^{er} janvier 2023 au montant maximum fixé par l'arrêté ministériel (*) qui sera publié dans le Journal Officiel de la République Française courant décembre 2022.

(*) *arrêté ministériel relatif aux prix des prestations de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile.*

TARIFS 2023

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 (€)
Concessions		
15 ans : cimetières (adultes)	108,80	115,35
15 ans : cimetières (enfant)	55,00	58,30
15 ans : colombarium	36,20	38,40
15 ans : cavurnes	54,35	57,65
15 ans : plaques mur du souvenir	68,65	72,80
15 ans: plaque puits de cendres	68,65	72,75
30 ans : cimetière	242,80	257,40
30 ans : colombarium	147,85	156,70
30 ans : cavurnes	121,40	128,70
Achat de cavurnes	251,15	251,15
Foires et marchés		
Forfait électricité branchement (Marché)	1,85	1,95
Electricité branchement/débranchement/Consommation forfaitaire (Foires)		
Pour une durée de 3 jours :		
* balançoires enfants	24,40	25,85
* manèges enfants diam. 8	30,70	32,55
* manèges (grand métier) diam.14	45,65	48,40
* baraques jusqu'à 8m	24,40	25,85
* baraques jusqu'à 14m	30,70	32,55
* baraques jusqu'à 25m	45,65	48,40
* autos scooters (lumière)	30,70	32,55
Mètre carré (Marché)		
1 mètre	0,75	0,75
2 mètres	1,50	1,50
Cirque moins de 400 m ²	53,00	56,20
Cirque entre 400 et 600 m ²	137,20	145,45
Cirque entre 600 et 800 m ²	221,70	235,00
Occupation du domaine public (mètre linéaire ou m ²)	0,75	0,75
Manifestations		
emplacement 3 m linéaire maxl pour exposants	19,10	20,25
• "Grand Prix de la Chanson"		
prix d'entrée	7,00	7,00
gratuit pour enfants de moins de 12 ans accompagnés	-	-
Droit de stationnement des taxis		
Par mois	6,70	7,10

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
PETITES VACANCES/MERCREDIS		
Locaux		
Quotient		
A	2,85	3,05
B	3,70	3,90
C	4,65	4,90
D	5,45	5,80
E	6,75	7,15
F	8,05	8,50
G	9,55	10,10
Extérieurs	Tarifs locaux + indemnité différentielle de 2,35	
Quotient		
A	5,15	5,40
B	5,95	6,25
C	6,90	7,25
D	7,70	8,15
E	8,95	9,50
F	10,20	10,85
G	11,70	12,45
TARIFS ETE		
LA JOURNEE		
Locaux		
Quotient		
A	3,40	3,60
B	4,20	4,45
C	5,00	5,30
D	6,00	6,35
E	7,10	7,50
F	8,45	8,95
G	10,15	10,75

Libellé	Tarifs 2022 (€)	Tarifs 2023 applicables (€)
Extérieurs	Tarifs locaux + indemnité différentielle de 2,35	
Quotient		
A	5,70	5,95
B	6,50	6,80
C	7,25	7,65
D	8,20	8,70
E	9,30	9,85
F	10,60	11,30
G	12,30	13,10

MINICAMPS		
Locaux		
Quotient		
A	29,65	31,40
B	37,75	40,00
C	45,60	48,30
D	55,50	58,80
E	65,90	69,85
F	79,15	83,90
G	90,15	95,55

Extérieurs	Tarifs locaux + indemnité différentielle de 21	
Quotient		
A	50,05	52,40
B	58,00	61,00
C	65,70	69,30
D	75,40	79,80
E	85,60	90,85
F	98,60	104,90
G	109,40	116,55

ANNEXE 10 : SALLES DU CLSH

Les tarifs sont repris avec le règlement des salles municipales

ANNEXE 11 : SALLE DES AULNES

Les tarifs sont repris avec le règlement des salles municipales

ANNEXE 12 : SALLE THIERS

Les tarifs sont repris avec le règlement des salles municipales

A noter :

Les tarifs des salles du Centre de Loisirs, de la salle des Aulnes et de la salle Thiers font l'objet d'une délibération séparée soumise au vote du présent Conseil Municipal (délibération n°D.115/12.22)